

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 2 AVRIL 2026

DE-018-2026

Nombre de membres
afférents au CM : 15
Nombre de membres en
exercice 15
Nombre de membres
présents 14
Nombre de membres ayant
pris part à la délib..... 15

Date de la convocation
25/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le deux du mois d'avril à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric REY, Maire.

Présents : REY Frédéric - ALLEMAND Georges - CHARBONNIER Mélanie - CAMUS Kévin - ARNAUD Amandine - PAUCHON Éric - PAUCHON Sylvie - PETROW Janeck - DEGREMONT Loïc - JULLIEN Charlotte - PERRET Oriane - CHEVALIER Lina - Michel PONS – ERLINGER Delphine – CELCE Chantal

Absents excusés représentés : PAUCHON Éric (pouvoir à Frédéric REY)

Absents excusés :

M. Georges ALLEMAND a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Désignation des représentants aux Communes Forestières.

En tant que propriétaire de forêts la commune adhère à l'association « Communes Forestières des Hautes-Alpes ».

Conformément aux statuts des communes forestières, le conseil municipal doit désigner deux représentants pour que la commune soit représentée auprès de cette association.

Après en avoir délibéré le conseil municipal a désigné au scrutin à main levée, comme représentants à l'association :

M. CAMUS Kévin comme représentant titulaire

Ont voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 15 dont 1 pouvoir

REY Frédéric comme représentant suppléant

Ont voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 15 dont 1 pouvoir

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Le Maire

